

**BO n°9**  
du 1<sup>er</sup> mars 2012  
**BO n°33**  
du 13 septembre 2012

# **Nouveaux programmes de première et de terminale, série STMG**

Marie-Ange RIVIÈRE  
IA-IPR d'histoire géographie  
[marie-ange.riviere@ac-reunion.fr](mailto:marie-ange.riviere@ac-reunion.fr)

# Les renouvellements de programmes dans la voie technologique (série STMG)

- 0 Contexte de la réforme du lycée et de la rénovation de la voie technologique (retard d'un an pour la voie technologique tertiaire)
- 0 La série STG devient la série STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)

# Caractéristiques de la nouvelle série STMG

- 0 Une spécialisation progressive
- 0 Une série technologique exclusivement tournée vers l'enseignement supérieur

# LES CONSÉQUENCES POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE

- 0 Pas de modification des épreuves du baccalauréat.
- 0 Peu de modifications dans les contenus d'enseignement en histoire géographie
- 0 mais **des modalités et finalités différentes** pour cet enseignement

# PERMANENCES ET CHANGEMENTS

0 Volume horaire identique  
**2h/semaine**

0 Précision des notions à définir

0 Architecture identique en 1<sup>ère</sup> et en terminale

- **6 thèmes** pour chaque niveau (3 en histoire, 3 en géographie)
- Pour chaque thème :
  - **question obligatoire** et
  - **sujet d'étude** au choix

0 Programme d'histoire-géographie -**éducation civique**

0 Le temps dédié au sujet d'étude est proportionnellement **plus long (3 à 4h)**

0 Insistance sur l'**autonomisation** des lycéens (« travail en autonomie fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème »)

# CAPACITÉS ET MÉTHODES

## I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

- 1) Identifier et localiser**
- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
  - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
  - situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
  - nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
- 2) Changer les échelles et mettre en relation**
- situer un événement dans le temps court ou le temps long
  - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
  - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
  - confronter des situations historiques ou/et géographiques

## II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

- 1) Exploiter et confronter des informations**
- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
  - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
  - cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
  - critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
- 2) Organiser et synthétiser des informations**
- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
  - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
  - rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
  - lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
- 3) Utiliser les Tic**
- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

## III - Maîtriser des méthodes de travail personnel

- 1) Développer son expression personnelle et son sens critique**
- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)

## 2) Préparer et organiser son travail de manière autonome

- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, à le confronter à d'autres points de vue
- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

# PROGRAMME D'HISTOIRE 1<sup>ÈRE</sup> ET TALE

<b>1<sup>ère</sup> STMG (30-36h)</b>
<b>Thème 1. La France en République 1880-1945 (10-12 h)</b>
<u>Question obligatoire : Moments et actes fondateurs (1880-1945)</u>
<u>Un sujet d'étude au choix :</u> - L'affaire Dreyfus - L'année 1940 - Le vote des femmes
<b>Thème 2. Guerres et paix, 1914-1945 (10-12 h)</b>
<u>Question obligatoire : L'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux</u>
<u>Un sujet d'étude au choix :</u> - Vivre dans l'Italie mussolinienne - Combattre pour la République : Jean Moulin - Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'ONU
<b>Thème 3. Diffusion et mutations du modèle industriel (10-12 h)</b>
<u>Question obligatoire : Capitalisme et société industrielle à la conquête du monde (du milieu du XIX<sup>ème</sup> au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle)</u>
<u>Un sujet d'étude au choix :</u> - Le 1er mai - Les mutations d'une filière économique - L'immigration et la société française de l'entre-deux-guerres

<b>Tale STMG : UN MONDE EN RECOMPOSITION (25-29h)</b>
<b>Thème 1 - Les relations internationales (10-12 h)</b>
<u>Question obligatoire : Le jeu des puissances dans un espace mondialisé de 1945 à nos jours</u>
<u>Un sujet d'étude au choix :</u> - Le Moyen-Orient et le pétrole - L'Amérique latine : entre domination traditionnelle des États-Unis et remise en cause du leadership nord-américain
<b>Thème 2 - Décolonisation et construction de nouveaux États (8 -10 h)</b>
<u>Question obligatoire : De la décolonisation à la mise en place de nouveaux États depuis 1945</u>
<u>Un sujet d'étude au choix :</u> - L'Algérie de 1954 à 1962 - L'Union indienne à partir de 1947
<b>Thème 3 - La France sous la Vème République (7 h 30)</b>
<u>Question obligatoire : L'évolution politique de la Vème République</u>
<u>Un sujet d'étude au choix :</u> - Les femmes dans la société française - L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

# PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE 1<sup>ÈRE</sup> ET TALE

<b>1<sup>ère</sup> STMG (30-36h)</b>
<b>Thème 1. Les territoires européens (10-12 h)</b>
<u>Question obligatoire</u> : Europe, Europes : un continent entre unité et diversité
<u>Un sujet d'étude au choix</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Une politique européenne d'aménagement et de développement du territoire</li><li>- Une région en Europe : la région du lycée</li><li>- Une région en Europe : une région d'un autre État européen</li></ul>
<b>Thème 2. La France : population, mobilités et territoires (10-12 h)</b>
<u>Question obligatoire</u> : Les hommes et leurs territoires
<u>Un sujet d'étude au choix</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Le réseau TGV</li><li>- Les mobilités à l'échelle d'une agglomération urbaine ou d'une région</li><li>- Un territoire de proximité : la communauté urbaine, d'agglomération ou de communes</li></ul>
<b>Thème 3. La France : dynamiques de localisation des activités (10 -12h)</b>
<u>Question obligatoire</u> : Des espaces productifs en mutation
<u>Un sujet d'étude au choix</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Roissy, une plate-forme multimodale et un hub mondial</li><li>- Une entreprise du domaine agricole, industriel ou touristique</li><li>- Un espace en reconversion</li></ul>

<b>Tale STMG : LA MONDIALISATION, ACTEURS ET TERRITOIRES (25-31h)</b>
<b>Thème 1 - Les territoires dans la mondialisation (9-11h)</b>
<u>Question obligatoire</u> : Centres d'impulsion et inégale intégration
<u>Un sujet d'étude au choix</u> : Une ville mondiale : <ul style="list-style-type: none"><li>- Londres</li><li>- Shanghai</li></ul>
<b>Thème 2 - La mondialisation : acteurs, flux et réseaux (8-10 h)</b>
<u>Question obligatoire</u> : Mondialisation et firmes transnationales
<u>Un sujet d'étude au choix</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Les migrations internationales</li><li>- Transports et routes maritimes</li></ul>
<b>Thème 3 - La France dans le monde (7-9 h)</b>
<u>Question obligatoire</u> : La présence de la France dans le monde
<u>Un sujet d'étude au choix</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde</li><li>- Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités</li></ul>



**Epreuves du  
baccalauréat série  
STMG**

**BO n°4  
du 25 janvier  
2007**

**Pas de modification des  
épreuves du baccalauréat**

# CAS DES ÉLÈVES REDOUBLANTS :

## BO N°33 DU 12 SEPTEMBRE 2013

**Article 1** - À compter de la session 2014 de l'examen du baccalauréat technologique, les candidats de la série STMG) ont la possibilité de conserver leurs notes obtenues respectivement STG avant la session 2014.

- les notes obtenues aux épreuves de français (les notes obtenues à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale de français sont indissociables), histoire-géographie, philosophie, mathématiques, éducation physique et sportive, langue vivante 1 et langue vivante 2 pour la série STMG, peuvent être conservées au titre des mêmes épreuves ;
- les notes obtenues aux épreuves d'économie-droit et de management des organisations peuvent être conservées au titre des mêmes épreuves pour la série STMG ;
- la note obtenue à l'épreuve de spécialité : communication et gestion des ressources humaines, mercatique (marketing), comptabilité et finance d'entreprise ou gestion des systèmes d'information peut être conservée au titre de l'épreuve de spécialité pour la série STMG selon le tableau de correspondance des spécialités figurant en annexe au présent arrêté ;
- les notes obtenues aux épreuves facultatives de langue des signes française (LSF), d'éducation physique et sportive, d'arts (arts plastiques, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre, musique) peuvent être conservées au titre des mêmes épreuves pour la série STMG.

**Article 3** - À la session 2014, les candidats bénéficiant des possibilités prévues par l'article 1er ou par l'article 2 du présent arrêté :

- peuvent, à leur demande, être dispensés des épreuves anticipées d'activités interdisciplinaires d'étude de gestion dans la série STMG.

Les candidats font connaître leurs éventuelles demandes de dispense au moment de l'inscription à l'examen.